



Le 8 mars 2023

**Objet : Stationnement dans la rue Bourget**

Madame,  
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Bourget entre les rues Saint-Charles Ouest et de Wagram, entre afin :

- d'interdire le stationnement à partir de 19 h les jeudis jusqu'à 19 h les lundis, du côté des adresses impaires;
- d'interdire le stationnement à partir de 19 h les lundis jusqu'à 19 h les jeudis, du côté des adresses paires;
- de permettre le stationnement de 2 h de 6 h à 18 h les mardis, mercredis et jeudis, du côté des adresses impaires;
- de permettre le stationnement de 2 h de 6h à 18 h les lundis et les vendredis, du côté des adresses paires;

**Pourquoi apporter ces modifications?**

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Bourget. Nous avons été sensibilisés par les inconvénients que l'horaire de minuit occasionne auprès des résidents. Le nouvel horaire recommandé fera que le changement de côté de rue des véhicules se fasse à 19 h les lundis et les jeudis. La durée limitée de 2 h sera maintenue avec la même plage horaire qu'avant, mais des journées distinctes en fonction des nouvelles interdictions en alternance.

**Veillez noter que la signalisation en place devra être respectée en tout temps jusqu'à l'installation des nouveaux panneaux.**

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens